



Licence Chimie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Chimie. 2011, Université de Rennes 1. hceres-02036244

HAL Id: hceres-02036244

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036244>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université Rennes 1

Demande n° S3LI120000723

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Chimie

Présentation de la mention

La mention de licence Chimie offre une formation généraliste dans le domaine de la chimie qui débouche sur les masters, entre autres celui de Chimie proposé à Rennes 1 (composée de 6 spécialités), les écoles d'ingénieurs ou les préparations aux concours de recrutement de la fonction publique.

Cette licence s'inscrit dans l'offre de formation Sciences de la matière de l'Université Rennes 1 qui regroupe les mentions Physique, Chimie, Sciences de la Terre et Mécanique (portail PCSTM). La licence de Chimie compte un seul parcours, et les étudiants y accèdent en 3^{ème} année (L3) après un L1 généraliste (portail PCSTM) où le premier semestre est consacré à l'orientation en sciences de la matière, puis un L2 au cours duquel les étudiants choisissent la majeure chimie et des compléments (physique, sciences de la Terre, mécanique, informatique). Une entrée en L3 sur dossier de validation d'études (autre L2, classe préparatoire aux grandes écoles, BTS...) est également possible.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	150
Nombre d'inscrits en L2	40
Nombre d'inscrits en L3	60
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	1 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	19 %
% d'abandon en L1	22 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	54 %
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence de Chimie présente une structure très cohérente avec une spécialisation progressive partant des sciences de la matière vers le parcours Chimie. L'unicité du parcours permet de couvrir l'ensemble des domaines de la chimie. L'objectif clairement affiché est en effet d'offrir une formation générale en chimie à laquelle s'ajoutent des compléments de connaissances (autres disciplines scientifiques, anglais, C2i) ainsi que la préparation d'un projet professionnel.

Pour satisfaire cet objectif, outre le contenu pédagogique bien équilibré entre les diverses formes d'enseignement (cours magistraux/travaux dirigés/travaux pratiques), des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place. Ceci commence par un dispositif d'accueil et d'information des lycéens, puis, au cours de la licence, ont lieu des entretiens avec un enseignant référent, un tutorat est offert aux étudiants, des heures de soutien ainsi qu'une UE de méthodologie en début de parcours. Un dispositif de réorientation vers un Diplôme Universitaire (DU) au semestre 1 est également en place.

La formation générale en chimie dispensée dans la licence de Chimie doit permettre une bonne insertion des étudiants diplômés dans les formations de masters en chimie, mais également dans des écoles d'ingénieurs. L'étudiant est guidé dans la maturation de son projet professionnel *via* des dispositifs de préprofessionnalisation ainsi qu'un stage de 8 semaines en L3. De plus, la formation par la recherche est favorisée. On peut déplorer une faible mobilité internationale. L'insertion finale des diplômés dans le monde professionnel n'est pas précisée.

Un dispositif de pilotage de la licence est en place, *via* les responsables d'année et *via* l'équipe pédagogique animée par le responsable de la mention en L3 (réunion chaque trimestre et en fin d'année). La formation est évaluée par les étudiants (politique de l'établissement) ce qui doit permettre, et a permis, une amélioration de l'offre de formation (introduction de la méthodologie, suppression de l'informatique en S1, modification des termes majeure/mineure).

- Points forts :

- La mention présente une spécialisation progressive vers le parcours Chimie.
- Une bonne préparation à la poursuite d'études en master est proposée.
- Il existe un dispositif de pré-professionnalisation et un stage en L3.
- Les dispositifs de soutien et d'accompagnement des étudiants sont nombreux (enseignant référent, tutorat, mise à niveau, méthodologie universitaire, réorientation vers un DU).
- Le fonctionnement de la licence et de son pilotage sont clairs.
- L'évaluation est prise en compte pour l'amélioration du pilotage de la licence.

- Points faibles :

- Il n'existe pas de préparation spécifique à des licences professionnelles.
- Il n'y a ni intervention de professionnels disciplinaires, ni de lien avec le secteur socio-économique concerné (chimie).
- La mobilité internationale est faible.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

La mention de licence Chimie est bien construite, de façon cohérente et progressive, et possède de nombreux atouts. Toutefois, des améliorations pourraient être apportées sur les quelques points faibles identifiés, en particulier concernant la préparation à l'entrée en licence professionnelle pour les étudiants ne souhaitant pas poursuivre en master. Dans cette optique, l'introduction d'UE optionnelles faisant intervenir des professionnels serait la bienvenue.

Une analyse détaillée du devenir de la population étudiante (notamment sortant en cours de cursus) pourrait également être utile à l'amélioration de la mention.

Une incitation plus forte à la mobilité internationale serait souhaitable grâce, par exemple, à des accords d'échanges bilatéraux européens (ERASMUS) qui peuvent se mettre en place aisément.